

Le mot « presse » est probablement l'un des substantifs dont la signification a le plus évolué au fil du temps. Le vocable désignait en effet initialement un bien, un appareil, lourd et malaisé à manier, destiné à l'impression de caractères ; aujourd'hui, après un détour par le monde anglo-américain, il fait référence à un concept qui attrait à l'information. La presse, c'est, à présent, un univers particulier qui a ses desservants, ses institutions et son public. Le Droit s'intéresse nécessairement à cette activité d'intermédiation. D'abord, parce que le Droit a pu (et peut encore) constituer, aux mains de certains pouvoirs, en temps de guerre comme en temps de paix, un outil pour combattre cette activité, directement ou indirectement. Ensuite et inversement, parce que les règles juridiques peuvent venir au soutien de la presse, y compris en limitant le pouvoir de l'argent, en imposant des règles déontologiques ou en préservant les droits des créateurs. Comme chaque année, la Bibliothèque nationale de France, l'Institut de Recherches en Droit Attractif (Université Sorbonne Paris Nord) et le Centre de Recherche Juridique Pothier (Université d'Orléans) s'associent pour organiser et encourager des échanges entre acteurs d'un monde particulier, universitaires de diverses spécialités et juristes pour mieux comprendre en quoi le Droit peut constituer des obstacles ou, au contraire, favoriser cette activité. Une place spécifique, comme toujours, sera réservée à l'image et au phénomène de patrimonialisation des produits, matériels ou immatériels, de cette industrie (au sens originaire du terme). Comme lors des précédentes éditions de ce cycle, les collections exceptionnelles de la BnF permettront, non seulement de richement illustrer les démonstrations présentées, mais, aussi et surtout, d'apporter des compléments historiques et iconographiques indispensables à la compréhension de tout phénomène propre à l'humanité.

# DIRECTION

# **SCIENTIFIQUE**

- Géraldine Goffaux Callebaut,
  - Professeur de droit privé, Université d'Orléans
    - Didier Guével,

Professeur de droit privé, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord

# RECHERCHE ICONOGRAPHIQUE

- **Dora Balagny,** Coordinatrice développement des publics et de la valorisation des collections et services, département Droit, économie, politique, presse, BnF
- Pauline Le Goff-Janton, Cheffe du service Droit, Science politique, Publications officielles, BnF

# ADRESSE DU COLLOQUE

Bibliothèque nationale de France, Quai François Mauriac 75013 Paris

# **Renseignements:**

irda@univ-paris13.fr

**Inscription obligatoire** 

avant le 15 novembre 2022 :

www.univ-paris13.fr/irda

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats





















PONDAYEER

EP. POLO

ASONEMENTS

SERVICES

SERVICES

ASONOMES

SERVICES

SER

AGRESSED LES ABONNEMENTS ET RECLAMATIONS A L'ADMINISTRATEUR DU JOURNAL

## LE JOURNALISME DE L'AVENIR, PAR GILL



# 9h Accueil des participants

#### 9h20 Ouverture

**Laurence Engel**, Présidente de la BnF, **Anne Fauchon**, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord

et **Pierre Allorant**, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion, Université d'Orléans

#### 9h40 Introduction

**Didier Guével,** Professeur émérite de Droit privé et Sciences criminelles, Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord, introduction illustrée par **Dora Balagny,** Coordinatrice développement des publics et de la valorisation des collections et services, département Droit, économie, politique, presse, BnF

# 10h **Témoignage Jean-François Julliard,** rédacteur en chef du Canard enchaîné



## PRÉSIDENCE DE SESSION

**Frédéric Dournaux,** Professeur de Droit privé, Université d'Orléans

#### 10h20

Histoire de la presse d'après les collections de la BnF : Philippe Mezzasalma, Chef du service Presse, BnF

La loi de 1881 sur la liberté de la presse : Pierre Allorant, Professeur d'Histoire du droit, Doyen de la Faculté de Droit Économie Gestion, Université d'Orléans

11h Pause

#### 11h15

Économie de la presse : Laurent Lafon, Sénateur du Val de Marne

**Presse et numérique : Lucien Castex,** Représentant pour les affaires publiques à l'AFNIC, Co-président du comité d'organisation du Forum français de la gouvernance d'Internet

**Débats** 12h15 **Déjeuner libre** 



## PRÉSIDENCE DE SESSION

Alexandre Devaux,

Chargé des collections de dessins de presse, Département des Estampes et de la photographie, BnF

14h

**Éthique et journalisme : Géraldine Goffaux Callebaut,** Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Directrice adjointe du CRJ Pothier, Université d'Orléans

La place du photojournalisme : François Hebel, Directeur de la Fondation Cartier-Bresson

Nouvelles censures : Emmanuel Pierrat, Avocat

Presse, vie privée et liberté d'expression : Charles Morel, Avocat

### **Débats** 15h45 **Pause**

## PRÉSIDENCE DE SESSION

**Bernard Haftel,** Professeur de Droit privé, Co-directeur de l'IRDA, Université Sorbonne Paris Nord

16h

Une œuvre plurale : Guilhem Julia, Maître de conférences en Droit privé, Université Sorbonne Paris Nord



**Le Conservatoire national de la presse : Julie Ladant,** Directrice du Département Droit Économie Presse, BnF



17h15 **Propos conclusifs : Isabelle Veyrat-Masson,** Historienne des médias, Directrice de recherches au CNRS – Cerlis Paris Cité

